

Communications de l'école

Les communications de l'école vers les parents seront transmises via l'application APSchool, pour laquelle chaque parent recevra un accès par enfant.

Adresse électronique

Chaque élève reçoit, à son arrivée à l'école, une adresse électronique scolaire (@ecoleactive.be). Cette adresse lui permet d'avoir accès aux applications Microsoft en ligne et d'envoyer des courriels officiels, pour les stages notamment. Elle lui permet également de se connecter à APSchool, qu'il devra installer sur son smartphone, s'il en a un, ou sur un ordinateur auquel il a accès. Elle est désactivée lorsque l'élève quitte l'école.

Partenaires extérieurs

Centre Psycho-Médico-Social d'Uccle.

Référentes :

Mme Mélanie Matalon et Mme Julie Vu
683, chaussée de Saint-Job à 1180 Uccle.

02/605 22 30

Service de Promotion de la Santé à l'École de
Forest.

Référente : Mme Geneviève Desmedt
763, Avenue Van Volxem à 1190 Forest

02/345.66.81

Courriel : spseforest@forest.brussels

Communication avec l'école

Le secrétariat :

Mme Bastogne est joignable à partir de 07h45.

secretariat@ecoleactive.be - 02.376.15.61.

Les questions et informations générales peuvent être communiquées au secrétariat.

Cette boîte électronique est la seule qui est traitée même en cas d'absence du personnel.

Cela vous garantit un traitement de votre courriel.

Les éducatrices :

educateurs@ecoleactive.be - 02.376.15.61.

Ils répondent au téléphone dans la mesure du possible entre 07h45 et 16h55, le mercredi jusqu'à 13h.

La direction :

M. Pinchart est joignable via l'adresse
secretariat@ecoleactive.be

Les enseignants :

Ils sont joignables uniquement via le journal de classe de l'enfant ou le secrétariat.

L'économate :

L'économe est joignable via :
economat@ecoleactive.be
ou au 02.332.23.93

VADÉMÉCUM PARENTS

Chers parents,

Ce document a été réalisé afin de centraliser les différentes procédures et pratiques vous concernant plus directement.

En cas de question, n'hésitez pas à contacter l'éducatrice référente de votre enfant via

educateurs@ecoleactive.be.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.



En cas d'absence, de départ anticipé ou retard prolongé

Appelez l'école (02 376 15 61) et/ou envoyez un courriel à l'adresse educateurs@ecoleactive.be.

Ou

Communiquez le départ anticipé via le journal de classe (espace communication en fin de semaine).

NB : Même lorsque l'absence a été signalée, la procédure ci-dessous s'applique.

À son retour, l'élève doit rendre aux éducateurs le billet d'absence dûment complété par vos soins, ou l'attestation médicale.

Toute absence de plus de deux jours et demi, doit être couverte par un certificat médical.

Toutes ces procédures sont disponibles et décrites dans le R.O.I.

Bulletins

L'année scolaire se divise en quatre périodes, chacune ponctuée par un bulletin.

Le bulletin doit être signé par les responsables légaux et remis au titulaire trois semaines après sa remise.

Vous trouverez les dates de remise des bulletins sur le calendrier se trouvant sur le site de l'école.

Entretiens parents-professeurs

Quatre fois par an des entretiens sont organisés avec les enseignants, les éducateurs, l'économe et la direction. Ceux-ci ont pour objectif de communiquer sur les apprentissages de vos enfants. Ils font suite au bulletin.

La procédure de prise de rendez-vous sera communiquée par courriel.

Une exception est faite pour les entretiens de fin d'année scolaire se déroulant sans prise de rendez-vous.

Vous trouverez les dates de remise des bulletins sur le calendrier se trouvant sur le site de l'école.

Journal de classe

Le journal de classe doit être IMPÉRATIVEMENT vérifié quotidiennement et être signé hebdomadairement.

C'est un outil de communication direct qui vous permet d'entrer en contact avec les membres de l'équipe éducative.

Il sert également de référentiel dans lequel vous pouvez retrouver les licenciements, retards, remarques, devoirs non faits, le matériel manquant ainsi que les billets d'absences permettant de justifier les absences de votre enfant, ou d'éventuelles communications.

Alimentation

Nous invitons chaque parent à être attentif à l'alimentation de son enfant à l'école.

Notamment en favorisant des collations saines (fruits, légumes, fruits secs, produits naturels...) et des repas de préférence salés, en évitant les produits industrialisés hyper-transformés.

Chewing-gum, bonbons, chips, malbouffe sont interdits.

Les élèves qui peuvent sortir pendant l'heure de table ne rapportent ni nourriture ni boisson au sein de l'école.

L'eau est la seule boisson autorisée, de préférence dans une gourde réutilisable.

Une commande de sandwich est possible. La procédure de commande sera transmise dans les plus brefs délais. En cas de question, n'hésitez pas à contacter l'économe via l'adresse economat@ecoleactive.be.

L'école ne dispose pas de couverts, de bouilloire ou de micro-onde.

L'ensemble des règles de fonctionnement de l'école se retrouvent dans le R.O.I et le règlement des études.